



**Programme des
Nations Unies
pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCMEF/19/1/Add.1/Rev.1*
30 mars 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances
Dix-neuvième réunion
Montréal, 31 mars – 1^{er} avril 2003

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Après l'adoption de l'ordre du jour, le Sous-comité pourrait souhaiter organiser ses travaux pendant une journée et demi, dans le but d'adopter son rapport l'après-midi de la deuxième journée.

2. Remarques préliminaires

Remarques préliminaires du Chef du Secrétariat sur le programme de travail du Sous-comité, et la planification financière et des activités de la période triennale 2003-2005.

3. Planification financière pour la période triennale 2003-2005

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/7 : Ce document présente les budgets annuels proposés et la disponibilité des ressources au Comité exécutif.

Questions à examiner :

- Budgets annuels et disponibilité des ressources;
- Engagements et ressources disponibles pour les nouvelles activités en 2003-2005; et
- Coopération bilatérale

* Veuillez noter que le texte révisé est indiqué dans les zones ombragées.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de:

1. Prendre note du rapport sur la planification financière pour la période triennale 2003-2005 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/7.
2. Adopter l'affectation des ressources comme suit: 224 millions \$US en 2003, 191 millions \$US en 2004 et 158 millions \$US en 2005.
3. Demander instamment aux pays à économies en transition qui ne l'ont pas encore fait de verser leurs contributions au Fonds multilatéral pour la période triennale de 2003-2005, afin d'assurer la conformité des pays visés à l'article 5 aux mesures de contrôle du Protocole de Montréal de 2005 et de 2007, et d'éviter les déficits découlant du non-paiement ou du paiement tardif des contributions promises durant la période de conformité des pays visés à l'article 5.
4. Demander instamment aux Parties de faire leur paiement pour l'année 2003 d'ici juin 2003, conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la décision XI/6 de la onzième Réunion des Parties, afin de permettre la mise en oeuvre opportune du plan d'élimination triennal.
5. Convenir que les ressources 248 millions \$US disponibles pour de nouveaux engagements soient affectés selon les besoins de conformité des pays visés à l'article 5.
6. [En ce qui concerne les contributions bilatérales au cours de la période triennale, convenir que les Parties contributrices visées calculent les 20 pour cent en fonction des 248 millions \$US qui seraient disponibles pour de nouveaux engagements, et non pas en fonction du montant de 474 millions \$US qui inclut 325 millions \$US de ressources déjà engagées.]

4. Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour l'année 2003

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/8/Rév.1: Ce document regroupe les plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution pour l'année 2003, et comprend les recommandations du Secrétariat.

Questions à examiner :

- Activités qui ne sont pas conformes aux exigences d'élimination du plan d'élimination triennal;
- Budget de la période triennale et valeur des activités des plans d'activités; et
- Accélération de la mise en œuvre des projets.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour l'année 2003 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/8/Rev.1.
2. Adopter un objectif d'élimination de 22 936 tonnes PAO associées à la consommation et de 10 663 tonnes PAO dans le secteur de la production, ainsi qu'un objectif de décaissement de 121 millions \$US pour les activités financées par le Fonds multilatéral en 2003.

5. Plans d'activités pour l'année 2003 :

a) Agences bilatérales

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/9, Corr.1 et Corr.2 : Ces documents présentent les plans d'activités des agences bilatérales pour l'année 2003. Les gouvernements des pays suivants : Allemagne, Canada, France, Hongrie, Italie, Japon, République tchèque, Royaume-Uni et Suède ont fourni des informations sur leurs activités bilatérales prévues en 2003.

Questions à examiner :

- Plans d'activités bilatérales et modèle d'élimination triennal; et
- Activités qui ne seront probablement pas approuvées en 2003.

Mesures prévues par le Sous-comité : Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note avec satisfaction des plans d'activités et des lettres de coopération bilatérale soumis par les pays suivants : Allemagne, Canada, France, Hongrie, Italie, Japon, République tchèque, Royaume-Uni et Suède, dont il est question dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/9, Corr. 1 et Corr.2.
2. Donner des conseils sur les activités suivantes dans les plans d'activités bilatéraux :

Agence	Pays	Secteur et sous-secteur	Valeur en 2003
Canada	Maroc	Projet de démonstration de mousse souple	90 000
République tchèque	Europe et Asie centrale	Réseau européen pour les administrateurs des Bureaux de l'ozone	66 090
France	Vietnam	Remplacement de refroidisseurs dans l'industrie textile	600 000
France	Cuba	Programme de confinement dans les secteurs des refroidisseurs	700 000
France	Iran	Récupération et recyclage dans le secteur des climatiseurs d'automobile	1 000 000
France	Liban	Consommation de CFC dans le secteur des refroidisseurs	200 000

Allemagne	Inde	Plan d'élimination sectoriel de l'entretien de l'équipement de réfrigération	744 074
Hongrie	Europe et Asie centrale	Réseau européen pour les administrateurs des Bureaux de l'ozone	46 493
Japon	Nigeria	Assistance en vue d'une campagne nationale d'information, d'éducation et de communications pour promouvoir l'application du Protocole de Montréal	76 840
Japon	Mondial	Préparation de l'élaboration d'un programme de formation supplémentaire du PNUE et d'un programme de formation global	S.o.
Japon	Asie et Pacifique	Assistance pour la mise en oeuvre d'une planification stratégique visant à encourager la conformité dans la région Asie Pacifique (Iran et Mongolie)	141 250
Japon	Chine	Centre de formation dans le secteur de l'entretien de la réfrigération et du recyclage en Chine	S.o.
Suède	Mondial	Manuel sur les systèmes de récupération des frigorigènes	70 000
Royaume-Uni	Mexique	Projet pilote de prêt à des conditions de faveur pour les refroidisseurs	500 000

b) PNUD

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/10 : Ce document présente les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds et le plan d'activités du PNUD pour l'année 2003.

Questions à examiner :

- Activités prévues pour la période 2003-2005;
- Élimination de SAO pendant la période 2003-2005;
- Projets pouvant ne pas satisfaire aux exigences du plan d'élimination triennal, et
- Indicateurs d'efficacité

Mesure prévue par le Sous-comité : Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note que les stratégies relatives aux inhalateurs à doseur en Inde et au Nicaragua, et les activités reliées au bromure de méthyle au Zimbabwe seront reportées aux plans d'activités pour les années 2004 et 2005 en attendant la décision du Comité exécutif sur le financement des projets destinés à maintenir ou à accélérer l'élimination.
2. Appuyer le plan d'activités du PNUD pour l'année 2003 comme proposé dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/10 et Corr. 1, comme modifié ci-dessus, tout en notant que cet appui ne signifie pas l'approbation des projets qu'il contient ni des niveaux de financement.
3. Approuver un objectif de 223 projets d'investissement à achever en 2003 et un objectif de 6,57 \$US/kg pour le rapport coût-efficacité des projets approuvés en 2003.

4. Approuver les indicateurs d'efficacité du PNUE présentés dans les tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat du Fonds du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/10 et **Corr.1** tout en fixant un objectif d'élimination de 5 684 tonnes PAO en 2003 pour l'indicateur d'efficacité portant sur les projets d'investissement.

c) PNUE

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/11 : Ce document présente les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds et le plan d'activités du PNUE pour l'année 2003.

Questions à examiner :

- Activités prévues pour l'année 2003;
- Projets qui ne correspondent pas aux plans d'élimination triennaux;
- Accélération de la mise en œuvre des projets; et
- Indicateurs d'efficacité.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note que le PNUE a accepté de retirer les activités suivantes de son plan d'activités :
 - a) Élément d'assistance technique au Kenya en vue d'encourager la production de moisissure verte comme alternative au bromure de méthyle;
 - b) Atelier régional sur le transfert de technologies pour le montage local d'équipement de recyclage et de récupération adapté aux besoins locaux que l'Uruguay a proposé d'organiser.
 - c) Atelier régional sur les alternatives au CTC que l'Uruguay a proposé d'organiser.
2. Prendre note que le PNUE a accepté de reporter les activités suivantes au plan d'activités pour l'année 2004 :

Renforcement des capacités en Uruguay pour les gestionnaires/propriétaires d'immeubles afin de prendre des décisions éclairées en matière de remplacement des refroidisseurs, en attendant une décision sur les refroidisseurs de la part de la Réunion des Parties;
3. Appuyer le plan d'activités du PNUE pour l'année 2003, comme modifié ci-dessus, en prenant note que l'appui ne signifie pas l'approbation des projets qu'il contient ni des niveaux de financement, toute modification étant basée sur l'examen des activités suivantes :
 - a) Mise en oeuvre de la formation des agents de douane et de politique en Inde;
 - b) Composante en matière de formation et de sensibilisation de la mise en oeuvre de la stratégie dans le secteur de l'entretien de l'équipement de climatisation et de

réfrigération en Inde;

- c) Mise en oeuvre du volet ne portant pas sur les investissements du Programme national d'aide à la conformité en Iran; et
- d) Mise en oeuvre du volet ne portant pas sur les investissements du Programme national d'aide à la conformité au Sri Lanka.
4. Approuver les indicateurs d'efficacité du PNUE indiqués dans le tableau 1 des observations du Secrétariat dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/11 et Corr.1 et définir un objectif d'élimination de 17 tonnes PAO pour les projets ne portant pas sur les investissements.
5. Approuver les indicateurs d'efficacité suivants propres au PNUE :

Indicateurs d'efficacité propres aux projets ne portant pas sur des investissements du PNUE

Activité	Objectifs de 2003
Nombre de bulletins d'information	3
Nombre d'activités conjointes/régionales auxquelles participent les membres du réseau	2 par région
Amélioration dans la communication des données par rapport aux années précédentes, et adoption des mesures législatives et des politiques pour l'élimination des SAO dans les pays des réseaux et faisant l'objet d'un projet de renforcement des institutions	80 pour cent de tous les pays des réseaux
Mesure dans laquelle des activités de sensibilisation ont été entreprises par les pays en raison des publications du PNUE	Qualitatifs, mais peuvent être exprimés en fonction du nombre de brochures et de produits de sensibilisation produits par les pays
Mesure dans laquelle l'expérience acquise dans le cadre des activités du PNUE est utilisée dans l'adoption et la modification des stratégies d'élimination des SAO par les pays des réseaux	Qualitatifs
Mesure dans laquelle les agences et le Secrétariat font appel aux réseaux pour l'élaboration de leurs activités ou l'explication des nouvelles politiques	Qualitatifs

d) ONUDI

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/12 : Ce document présente les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds, et le plan d'activités de l'ONUDI pour l'année 2003.

Questions à examiner :

- Activités prévues pour la période 2003-2005;
- Élimination des SAO pendant la période 2003-2005;
- Projet d'achèvement de la production de CFC au Mexique; et
- Indicateurs d'efficacité

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Appuyer le plan d'activités de l'ONUDI pour l'année 2003 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/12, en prenant note que l'appui ne signifie pas l'approbation des projets qu'il contient ni de leurs niveaux de financement proposés, et que les modifications sont fondées sur l'examen du niveau d'élimination prévu et les coûts associés à l'arrêt de la production de CFC au Mexique.
2. Demander à l'ONUDI de fournir à la 39^e réunion du Comité exécutif un objectif pour l'indicateur des émissions nettes associées aux retards dans la mise en œuvre.
3. Approuver les indicateurs d'efficacité de l'ONUDI mis de l'avant aux tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat du Fonds, dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/12, tout en établissant un objectif d'élimination de 6 907 tonnes PAO pour les projets d'investissement en 2003 et un objectif d'élimination de 146 tonnes PAO pour les projets ne portant pas sur des investissements.

e) Banque mondiale

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/13: Ce document présente les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds, et le plan d'activités de la Banque mondiale pour l'année 2003.

Questions à examiner :

- Activités prévues pour la période 2003-2005;
- Élimination des SAO pendant la période 2003-2005;
- Projets qui pourraient ne pas satisfaire aux exigences du plan d'élimination triennal; et
- Indicateurs d'efficacité.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note que les activités reliées aux inhalateurs à doseur en Argentine et les activités sur les CFC en Indonésie et en Tunisie devraient être reportées aux plans d'activités de 2004 et de 2005 en attendant la décision du Comité exécutif sur le financement des projets destinés à maintenir ou à accélérer l'élimination.
2. Prendre note que le projet sur la consommation et la production de CTC en Inde sera proposé à la 40^e réunion du Comité exécutif et que le niveau de financement indiqué dans le plan d'activités pourra être corrigé à ce moment-là.
3. Approuver le plan d'activités de la Banque mondiale pour l'année 2003 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/13 et Corr.1, comme modifié, en prenant note que

l'appui ne signifie pas l'approbation des projets qu'il contient ni de leurs niveaux de financement proposés.

4. Approuver les indicateurs d'efficacité pour la Banque mondiale présentés dans les tableaux 1 et 2 des observations du Secrétariat du Fonds du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/13 **et Corr.1** tout en établissant un objectif d'élimination de 20 747 tonnes PAO en 2003 pour l'indicateur d'efficacité des projets d'investissement.

d) **Surveillance et évaluation :**

Étude théorique approfondie sur l'évaluation des plans de gestion des frigorigènes

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/14: Ce document présente les résultats d'une étude théorique et d'études sur les PGF menées dans certains pays choisis. Le rapport décrit les principaux facteurs qui influencent les résultats des plans de gestion des frigorigènes, ainsi que les principaux problèmes et questions d'évaluation identifiés, et enfin, une proposition sur la façon de poursuivre l'évaluation.

Questions à examiner:

- Démarche de l'étude théorique approfondie;
- Concept des plans de gestion des frigorigènes et facteurs déterminant leurs résultats;
- Évaluation comparative de l'efficacité des plans de gestion des frigorigènes en Jamaïque, à Sainte-Lucie et au Guatemala;
- Observations faites et problèmes identifiés; et
- Questions et démarche des futures évaluations des plans de gestion des frigorigènes.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de prendre note des informations présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/14, et notamment de la proposition des questions à évaluer et de la démarche des futures évaluations de PGF.

b) Résultats de l'analyse des procédures d'approvisionnement actuelles des agences d'exécution

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/15: Ce document présente les détails des procédures de soumission et d'approvisionnement que les agences d'exécution suivent en général, et pour les projets financés par le Fonds multilatéral en particulier, conformément à la décision 38/2 d) ii).

Questions à examiner :

- Langue des manuels techniques et présence d'interprètes pendant l'installation de l'équipement;
- Opportunité juste et équitable pour tous les fournisseurs d'équipements; et

- Procédures d'approvisionnement actuelles et contributions des pays et de l'entreprise bénéficiaire concernée.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de prendre note des informations présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/15.

6. Procédures institutionnelles de surveillance et d'évaluation des institutions financières internationales pertinentes: rapport du consultant

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/SCMEF/19/2: À la demande de la 18^e Réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, le Secrétariat a retenu les services d'un consultant pour compiler des informations sur les procédures institutionnelles de surveillance et d'évaluation (unités et personnes) dans d'autres institutions financières internationales pertinentes.

7. L'élimination dans les projets annulés

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/16: Ce document examine ce que l'on entend par la comptabilisation de l'élimination dans les projets annulés, présente des propositions pour la comptabilisation de l'élimination des SAO dans les projets annulés et les différentes méthodes permettant de comptabiliser l'élimination dans les projets annulés, et termine avec les recommandations, à titre de suivi aux décisions 37/8 et 38/6 d).

Questions à examiner:

- Comptabilisation de l'élimination des SAO dans les projets annulés;
- Proposition de méthodes de comptabilisation des SAO dans les projets annulés; et
- Options permettant de comptabiliser l'élimination dans les projets annulés.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du rapport de l'élimination des SAO dans les projets annulés présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/16.
2. Adopter les deux options suivantes :
 - a) Si l'entreprise a reçu l'équipement nécessaire à la reconversion à une technologie sans SAO, la quantité totale de SAO à éliminer dans le cadre du projet approuvé devrait être comptabilisée comme étant l'élimination;
 - b) Si l'entreprise a reçu certaines composantes de l'équipement nécessaire et que ces pièces ne peuvent pas être transférées par l'agence d'exécution concernée à d'autres entreprises dans le pays ou la région, le rapport coût-efficacité du projet approuvé doit être utilisé pour calculer la quantité de SAO à éliminer correspondant au coût des pièces d'équipement et autres coûts associés, en

divisant le montant des fonds décaissés à l'entreprise par le rapport coût-efficacité. Le montant obtenu devrait être comptabilisé comme étant l'élimination.

8. Retards dans la mise en oeuvre des projets

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/17 : Ce document présente une évaluation des progrès réalisés dans le cadre des projets connaissant des retards, conformément aux décisions des réunions précédentes du Comité exécutif, et des demandes supplémentaires d'annulation de projets, et examine les incidences des projets reportés ou annulés sur la conformité.

Questions à examiner :

- Rapport de la Banque mondiale sur le projet parapluie de 1,1,1-trichloroéthane en Argentine (ARG/SOL/28/INV/91) ;
- Projets pour lesquels les agences et le Secrétariat sont en désaccord sur l'évaluation de certains progrès;
- Possibilité de redéploiement de l'équipement des projets annulés (CPR/REF/23/INV/222 et CPR/REF/26/INV/256) ;
- Annulation possible du projet GLO/SEV/21/TAS 130; et
- Incidences des projets reportés ou annulés sur la conformité.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du document sur les retards dans la mise en oeuvre des projets (PNUE/OzL.Pro/ExCom/39/17).
2. Prendre note, avec satisfaction, des rapports transmis au Secrétariat sur les projets présentant des retards de mise en œuvre fournis par la Belgique, la France, l'Allemagne et les quatre agences d'exécution.
3. Prendre note que le Secrétariat et les agences d'exécution appliqueront les mesures prévues suite à l'évaluation de l'état des projets par le Secrétariat, à savoir la réalisation de progrès, de certains progrès ou d'aucun progrès; et feront rapport et aviseront les gouvernements, le cas échéant.
4. Examiner le rapport de la Banque mondiale et décider d'annuler partiellement le projet parapluie de 1,1,1-trichloroéthane en Argentine (ARG/SOL/28/INV/91), mis en œuvre par la Banque mondiale, en raison de l'incapacité de sept des entreprises à participer au projet, en notant qu'aucuns fonds n'ont été décaissés pour ces entreprises [et qu'aucune élimination des SAO n'a été réalisée].
5. Examiner les lettres d'annulation éventuelle pour le projet d'enchères du Chili (CHI/MUS/26/INV/37) et le projet parapluie sur les mousses en Égypte (EGY/FOA/22/INV/64), à la lumière des observations indiquées dans les paragraphes 16

et 17 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/17 et des rapports des agences pendant la réunion.

6. Annuler les projets au moyen d'un commun accord et demander à l'ONUDI d'étudier les possibilités de redéploiement de l'équipement provenant de ces projets annulés dans le plan sectoriel, et de modifier les futurs programmes de travail à la lumière de ce redéploiement dans le cadre de la demande de l'ONUDI pour la seconde tranche du plan sectoriel.
 - a) Préparation de projet pour éliminer l'utilisation des SAO chez Pliva Pharmaceuticals en Croatie (CRO/ARS/36/PRP/16), mis en œuvre par l'Allemagne, en notant que les fonds approuvés pour ce projet (16 500 \$US, plus 2 145 \$US pour les coûts d'appui) pourraient être soustraits des approbations futures de l'Allemagne;
 - b) Reconversion du CFC-12 à des technologies et des produits à base d'isobutane à l'usine de compresseurs de Hangli Refrigeration Ltd., à Hangzhou en Chine (CPR/REF/26/INV/256), projet mis en œuvre par l'ONUDI, en notant que 674 109 \$US des 861 000 \$US nets approuvés pour le projet ont été décaissés jusqu'en 2002 [sans élimination directe de la consommation des SAO], car il s'agissait d'un projet sur les compresseurs;
 - c) Élimination des SAO dans l'usine de réfrigérateurs de Bole Electric Appliance Group en Chine (CPR/REF/23/INV/222), projet mis en œuvre par l'ONUDI, en notant que 1 145 659 \$US des 1 469 029 \$US nets approuvés ont été décaissés jusqu'en 2002 [pour une élimination de 132 tonnes PAO].

7. Annuler les projets suivants d'un commun accord, en attendant la confirmation du gouvernement :
 - a) Reconversion des halons 1211 à la poudre extinctrice ABC et au dioxyde de carbone dans les extincteurs portatifs chez Real Value Appliances Ltd en Inde (IND/HAL/18/INV/60), projet mis en oeuvre par la Banque mondiale, en notant qu'aucuns fonds n'ont été décaissés sur les 251 736 \$US approuvés pour le projet [élimination d'une consommation de 462 tonnes PAO par l'entreprise concernée];
 - b) H.K. Foam. Élimination des CFC-11 par la reconversion au MeCl dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple en Tanzanie (URT/FOA/26/INV/10), projet mis en oeuvre par le PNUD, en notant que 7 957 \$US des 113 700 \$US approuvés ont été décaissés pour le projet au cours jusqu'en 2002 [sans élimination de la consommation des SAO.]

8. [Annuler/Noter l'achèvement] de l'activité consistant à élaborer un Manuel sur l'utilisation pratique des instruments de politique (GLO/SEV/21/TAS/130), activité mise en œuvre par le PNUE, [en notant que 10 000 \$US des 90 000 \$US nets approuvés ont été décaissés jusqu'en 2002.]

9. Demander aux agences d'exécution de rembourser les soldes résiduels au Fonds multilatéral pour tous les projets et projets parapluie annulés.

9. Soldes des projets

Document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/18 : Ce document comprend les rapports des agences d'exécution sur les projets achevés avec soldes et le remboursement des fonds des projets annulés.

Questions à examiner :

- Les agences d'exécution remboursent 4 492 374 \$US, dont 3 085 301 \$US proviennent des projets annulés; et
- Les soldes des projets achevés il y a plus de deux ans.

Mesures prévues par le Sous-comité: Le Sous-comité pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du rapport sur les soldes de projets contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/18.
2. Prendre note des montants restitués à la 39^e Réunion, soit un total de 5 120 933 \$US plus les coûts d'appui d'agence répartis comme suit : 2 662 757 \$US du PNUD et des coûts d'appui à l'agence de l'ordre de 346 159 \$US, comprenant le remboursement de fonds déjà restitués par erreur sur un projet par le PNUD; 708 297 \$US provenant de l'ONUDI et des coûts d'appui de l'ordre de 91 324 \$US, et 1 121 320 \$US de la Banque mondiale ainsi que des coûts d'appui à l'agence de l'ordre de 191 076 \$US, comprenant le remboursement de fonds restitués par erreur par la Banque pour un projet ainsi que le remboursement des honoraires de l'intermédiaire financier sur les projets annulés;
3. Noter que les agences d'exécution avaient des soldes totalisant 3 381 057 \$US, ne comprenant pas les coûts d'appui, pour des projets achevés plus de deux ans **auparavant** : PNUD (1 121 615 US, coûts d'appui en sus); ONUDI (1 670 822 \$US, coûts d'appui en sus); et la Banque mondiale (588 620 \$US, coûts d'appui en sus); et,
4. Examiner les mesures possibles pour régler le problème des soldes de plus en plus importants conservés pendant plus de deux ans par les agences d'exécution.

10. Questions diverses

11. Adoption du rapport du Sous-comité
